Forêts



Un environnement boisé très riche

La commune des Loges-en-Josas est bordée au nord par la **forêt domaniale de Versailles**, ensemble de plus de 1000 ha fragmenté par l'urbanisation et les infrastructures, mais d'une importance patrimoniale reconnue : on y trouve les **bois de la Garenne** (parcelles 88, 89 et 90 gérées par l'ONF), des Gonards et des Metz. Au sud, ce sont les coteaux boisés qui descendent vers le ru St Marc qui marquent la limite entre Les Loges-en-Josas et Jouy-en-Josas.

On y rencontre des **essences variées** : le chêne sessile, pédonculé et rouge est bien représenté (45 %), le châtaignier (30 %) puis hêtres, frênes, érables, charmes, bouleaux et seulement quelques résineux.

Un patrimoine naturel essentiel pour l'environnement

Cette forêt joue un rôle clé dans la **maîtrise de l'évolution du climat** (régulation de la température, stockage du carbone) et dans la **protection de la biodiversité de la flore et de la faune.**

Elle recèle aussi **des zones humides riches** dans la vallée de la Bièvre, comme la prairie de la vallée du Petit Jouy à l'Aqueduc de Buc, une **aulnaie marécageuse et une prairie humide à orchidée**.

Deux zones sur la commune des Loges-en-Josas ont été classées en « **Zones naturelles d'intérêt**

écologique, Faunistique et Floristique » (ZNIEFF), toutes deux situées dans la vallée de la Bièvre, elle-même classée en site naturel protégé.

Cet espace boisé a aussi un **rôle récréatif**. Les promeneurs et les sportifs y sont nombreux sur les dizaines de kilomètres de chemins qui le sillonnent.

Le rôle de l'Office National des Forêt (ONF)

L'ONF est en charge l'entretien du **Bois de la Garenne** sur le territoire de la commune (parcelles 88, 89 et 90).

Il a bien sûr la **mission de gérer la forêt dans le sens de la préserver, d'accueillir le public et de produire du bois d'œuvre ou de chauffage.**

La régénération de la forêt est nécessaire, en particulier après la tempête de 1999 qui l'a sévèrement endommagée et fragilisée au point de nécessiter parfois des coupes de replantation (par exemple dans le bois de la Garenne, sur le coteau descendant vers Vauptain).

Mais l'ONF a maintenant également un **rôle actif vis-à-vis de la biodiversité**, par exemple en protégeant ou restaurant les zones humides en forêt ou en maintenant des îlots de vieux arbres.

Les enjeux climatiques sont aussi pris en compte dans cette mission par la **sélection des essences résistantes au réchauffement moyen et à la variation des précipitations** ou par le rôle de la filière bois dans le stockage du carbone.

Ces fonctions font partie intégrante de « **l'aménagement forestier** », document de gestion propre à chaque forêt, approuvé par arrêté ministériel et établi pour une durée de 15 à 20 ans.

L'aménagement forestier de la forêt de Versailles a été approuvé en 2009 pour la période 2009-2028.

Les coupes d'arbres réalisés périodiquement par l'ONF provoquent souvent de vives réactions des habitants. Mais elles font partie de l'entretien nécessaire de la forêt qui entre dans les missions citées dans cet article.

L'ONF fournit des informations détaillées au préalable de ces opérations. Elles sont relayées par la commune sur ce site et dans la newsletter.

Respecter la forêt

Chacun d'entre nous a aussi une responsabilité dans la protection de la forêt.

Elle est encore trop souvent l'objet de dégradations : feux, déchets sauvages, chiens laissés sans laisse.

Respectons-là pour en profiter encore longtemps !

La politique de l'ONF est de retirer les poubelles en forêt, incitant les usagers à rapporter leurs déchets chez eux.

Des fleurs, des traces d'animaux, des arbres majestueux, des sentiers pour nos promenades, et aussi parfois… des meubles, des matelas, des cafetières, des cartons, des peintures, des bouteilles de gaz.

La forêt n'y échappe pas : visibles le long des routes ou dans des zones plus reculées, les dépôts sauvages et déchets en tout genre sont trop souvent une réalité dans nos sous-bois.

Ces incivilités sont nocives pour l'environnement et exposent leurs auteurs à des sanctions. Ensemble, soyons vigilants !

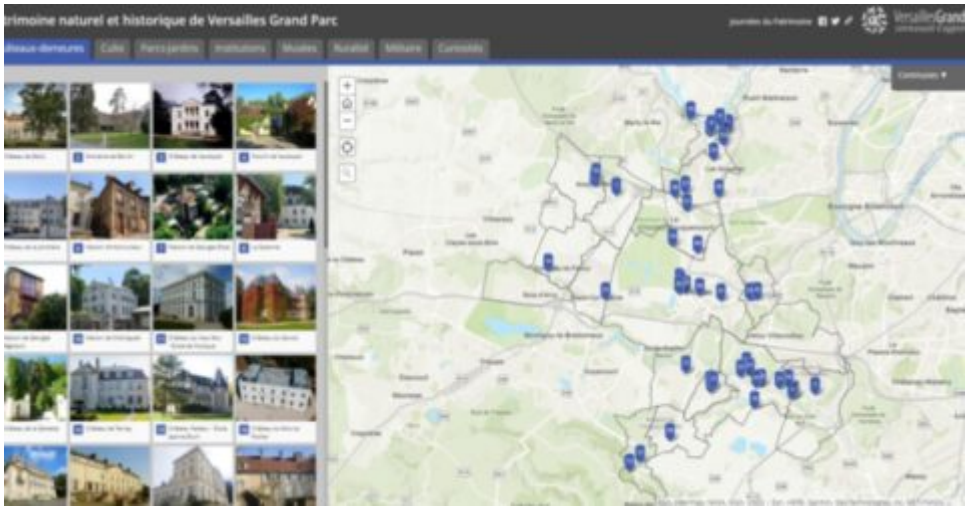
Liens associés

ONF www.onf.fr ONF / Île-de-france www.onf.fr La forêt de Versailles www.onf.fr

Documents associés

ONF- charte-j-aime-foret-sans-dechet 11,59 Mo, pdf ONF-Parcelles-88-89-90-Bois-Garenne-Les-Loges-en-Josas 417,57 Ko, jpg

Sur le même sujet



Carte du Patrimoine de Versailles Grand Parc



Patrimoine naturel des Loges-en-Josas



Chemins ruraux partagés et interdits aux cavaliers

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF